

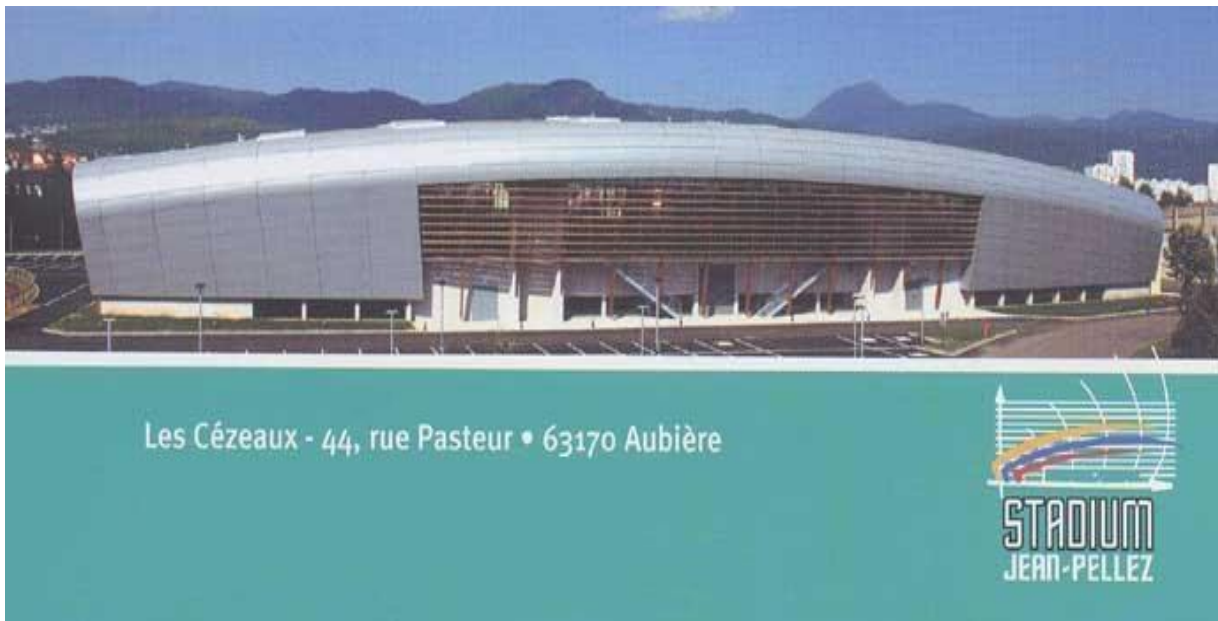


CIRCUIT NATIONAL VETERANS EPEE

Samedi 4 et Dimanche 5 Avril 2020

**Stadium Jean-Pellez
Gymnase des Cézeaux**

Aubière / Clermont-Ferrand



Règlement de la compétition

Art 1 – Formule et Règlement

La formule de la compétition sera conforme au règlement sportif de la FFE. Cette compétition est ouverte aux tireurs étrangers. Ils devront le jour de l'épreuve signer une décharge de responsabilité.

Le directoire technique sera constitué avant la compétition et tranchera tous les cas litigieux.

Art 2 - Arbitrage

Conforme aux cahiers des charges : 1 arbitre obligatoire à partir de 4 tireurs d'un même club. Celui-ci pourra être arbitre dédié ou tireur volontaire. Les tireurs-volontaires pourront être sollicités pour le bon déroulement de la compétition. A partir de 7 tireurs, le club devra fournir un arbitre qui ne participera pas à la compétition. Ce dernier devra être à la disposition des organisateurs durant les 2 jours de la compétition.

Les tireurs ou les tireuses qui sont concernés par un seul jour de compétition pourront s'ils le désirent arbitrer l'autre journée. Merci de s'inscrire à l'adresse suivante : thierry.martineau@rouchy.fr. En fonction de nos besoins, nous vous donnerons une réponse au plus tard le jeudi dans la journée.

Art 3 – Engagements

Droits d'engagement :

-15€ pour les hommes

-15€ pour les dames

-40€ pour l'épreuve par équipes

Licenciés FFE : En ligne sur le site de la FFE **avant le mercredi 1er Avril 2020 minuit.**

Autres : Par mail à l'adresse suivante : thierry.martineau@rouchy.fr précisant nom, prénom, sexe, date de naissance, nationalité et club d'affiliation.

Un tireur qui ne s'est pas engagé dans les délais impartis ne pourra participer à la compétition que s'il s'acquitte, auprès de l'organisateur d'un montant de 5 fois le droit d'engagement.

Attention : En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents, doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclus de la compétition.

Art 4 – Tenue

La tenue devra être conforme aux normes FFE en vigueur.

Art 5 – Epreuves individuelles

• Samedi :

- Epée Hommes : **Appel : 12h30 – Scratch : 13h00**

Formule : 1 tour de poules de 8 ou 7 tireurs sans éliminés, puis tableau d'élimination directe par catégories.

• Dimanche :

- Epée Dames : **Appel : 9h00 – Scratch : 9h30**

Formule : 2 tours de poules de 6 ou 5 tireuses sans éliminées, puis tableau d'élimination directe par catégories.

Art 6 – Epreuve par équipes hommes

Cette épreuve est qualificative pour les championnats de France

Réservé aux équipes de clubs français Vétérans Hommes. Les équipes seront constituées de 3 ou 4 tireurs, la somme des âges au 31 décembre 2020 des équipiers devant être supérieure ou égale à 150 ans. La composition des équipes ne peut pas être modifiée après l'engagement.

TED sans repêchage direct établi à partir du classement normalisé des équipiers, en relais à l'italienne en 45 touches (9 matchs de 5 touches) avec application du handicap. Des matchs de classement seront organisés.

L'inscription des équipes se fera lors des engagements de l'épreuve individuelle et devra être confirmé le samedi avant 17 heures.

• Dimanche :

- Epée Hommes : **Appel : 8h00 – Scratch : 8h30**

Art 7 – Limite responsabilités

Les responsables du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident, bien qu'un service de première urgence soit mis en place, ainsi qu'en cas de disparition d'objets dans l'enceinte de la compétition.

Art 8 – Récompenses

EPREUVES INDIVIDUELLES HOMMES ET DAMES : Les 4 premiers de chaque catégorie.

EPREUVE PAR EQUIPES HOMMES : Les 3 premières équipes.

Art 9 – Renseignements complémentaires

Maitre d'Armes : NDIAYE Ndoffene **07 53 08 78 39**

Président : MARTINEAU Thierry **06 80 37 05 38** (Mail : thierry.martineau@rouchy.fr)

Art 10 – Assistance technique



Art 11 – Informations pratiques

Les résultats seront communiqués au fur et à mesure du déroulement de la compétition sur le portail <http://www.engage-service.com/files/commission-veterans/>

- **Accueil des personnes utilisant les transports en commun (train – avion)**

Un accueil à la gare SNCF de Clermont-Ferrand ou à l'aéroport d'Aulnat-Clermont-Ferrand pourra être organisé. Par soucis d'une bonne organisation, merci de nous signaler vos besoins au préalable par mail à: thierry.martineau@rouchy.fr avant le mercredi 1er avril 2020.

- **Stand spécialités traditionnelles auvergnates :**

Pendant la compétition, un stand vous proposera des spécialités régionales de qualité



Hôtels sur la ligne de Tramway

Station ST JACQUES LOUCHEUR (5 minutes du Stadium)



Station MAISON DE LA CULTURE (15 minutes du Stadium)

25 avenue de la Libération
63000 CLERMONT- FERRAND
Tél. 04.73.93.22.22
www.kyriad-prestige-clermont-ferrand.fr



Station LAGARLEY (15 minutes du Stadium)

51 Rue Bonnabaud
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : +33 (0)4.73.93.59.69
www.kyriad-clermont-ferrand-centre.fr

